

Lycée Professionnel BEAUMONT
10 rue du Lycée
35605 REDON CEDEX
☎ : 02.99.72.37.37

DÉLIBÉRATION N° : 2010 / 7
N° immatriculation : 0350102W

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration réuni le **30/03/2010** sous la présidence de M. le Proviseur à la suite de la convocation par le Chef d'Etablissement, adressée aux membres du Conseil le **09/03/2010**, conformément aux dispositions du décret n° 85-924 du 30/08/85 modifié par le décret du 31/10/90.

A l'ouverture de la séance **13** membres sont présents sur les **24** composant le Conseil, la séance se tient sans qu'il y ait besoin de quorum.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :

Affectation du résultat

EXPOSÉ DE LA DÉCISION :

Le Conseil décide de l'affectation suivante du résultat pour l'exercice 2009 (- 11 608,14 €) :

- 7144,07 € au service général
- 4464,07 € au service spécial J1

Les réserves du service général sont désormais portées à 27 195,82 € et celles de l'enseignement technique à 24 535,49 €.

Nombre de votants : **14** Pour : **14** Contre :
Blancs/nuls :
Pour extrait conforme, Abstention :

Le Président du Conseil d'Administration

*Claire Scolaire BEAUMONT
C.T. LP - Collège
Le Proviseur*

ACCUSÉ DE RÉCEPTION :

Enregistrement par l'autorité de contrôle.

Date d'arrivée :

Signature :

Cachet de l'autorité destinataire :

DÉLIBÉRATION EXÉCUTOIRE à compter du 22-04-2010

Le Président du Conseil d'Administration,

*Claire Scolaire BEAUMONT
C.T. LP - Collège
Le Proviseur*

Thérèse REGNAULT
Pour le Recteur et p.d.
Le Chef de Bureau

Thérèse REGNAULT

